



RCS : LYON

Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 04572

Numéro SIREN : 795 108 935

Nom ou dénomination : 3S CONCEPT Ingénierie

Ce dépôt a été enregistré le 12/10/2017 sous le numéro de dépôt B2017/038102

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2017/038102**
n°de gestion : **2013B04572**
n°SIREN : **795 108 935 RCS Lyon**

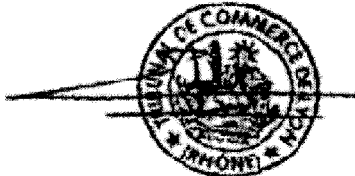
Le greffier du Tribunal de Commerce de Lyon certifie avoir procédé le 12/10/2017 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

3S CONCEPT Ingénierie - Société par actions simplifiée
8 zone d'activité commerciale la Donnière 69970 Marennes -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2016

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les évènements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



4927989



Experts-Comptables
Commissaires aux Comptes

COMPTES ANNUELS

C-CONSEIL
3 RUE COLONNEL CHAM BONNET
69500 BRON

BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/12/2016		Exercice N-1 31/12/2015		Ecart N / N-1	
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
Capital souscrit non appelé (I)						
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires						
Fonds commercial (1)						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage						
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)						
Participations mises en équivalence						
Autres participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
Total II						
Stocks et en cours						
Matières premières, approvisionnements						
En-cours de production de biens						
En-cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances (3)						
Clients et comptes rattachés						
Autres créances						
Capital souscrit - appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Disponibilités						
Charges constatées d'avance (3)						
Total III						
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
Primes de remboursement des obligations (V)						
Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)						

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

SOMMAIRE

- Attestation des comptes

COMPTES ANNUELS

- Bilan actif-passif

- Annexe

- Compte de résultat

- Détail des comptes bilan actif passif

- Détail Compte de résultat

- Détail des comptes bilan actif passif

- Détail Compte de résultat

DOSSIER FISCAL

- Liasse 2065
- Liasses 2050 à 2059-F

ANNEXES FISCALES

- Annexes fiscales

DOSSIER DE GESTION

- Soldes intermédiaires de gestion

ATTESTATION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

Société 3S CONCEPT INGENIERIE
8 ZAC DE LA DONNIERE
69970 MARENNES

pour l'exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016,

et conformément à nos accords , j'ai effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de mes travaux, je n'ai pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	172 872 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	469 281 Euros
- Résultat net comptable,	32 286 Euros

Fait à BRON
Le 10/03/2017

Sabrina AMAMRA
Assistante

Damien CARTEL
EXPERT-COMPTABLE

C-CONSEIL
3 RUE COLONNEL CHAMBONNET

69500 BRON

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2016	12 31/12/2015	Euros	%
CONCESSIONS, BREVETS ET DROITS SIMILAIRES				
20500000 Photo Oeuvre d'art	2 401	954	1 447	151.64
28050000 Amortissement oeuvre d'art	3 183	1 100	2 083	189.39
	783	146	637	436.07
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
21810000 Installation et aménagement	6 409	9 111	2 702	29.66
21830000 Matériel Informatique	3 765	3 765		
21840000 Matériel de bureau	10 108	7 946	2 162	27.20
28181000 Amortissement des Installation	2 800	2 800		
28183000 Amortissement du matériel info	1 127	269	858	318.96
28184000 Amortissement du mobilier	6 337	3 099	3 238	104.49
	2 800	2 032	768	37.80
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
27500000 Caution	1 500	1 500		
Total II	10 310	11 565	1 256	10.86
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES				
41100000 Clients	102 776	51 166	51 610	100.87
41810000 Clients - Facture à établir	87 776	51 166	36 610	71.55
	15 000		15 000	
AUTRES CREANCES				
40100000 Fournisseurs	3 936	5 022	1 086	21.63
42100000 Salaire		700	700	100.00
44400000 Etais - Impôts sur Sociétés	5		5	
44562000 Tva déductible sur immos	2 028	1 392	636	45.69
44566000 Tva déductible		873	873	100.00
44566200 TVA déductible intracom	760	646	115	17.78
44586000 Tva sur factures non parvenues	276		276	
46700000 Note de frais Binivignat F.	387	546	159	29.12
46720000 Releve CB debit différé	479	836	357	42.68
		29	29	100.00
DISPONIBILITES				
51200000 Banque Société Générale	54 261	63 292	9 031	14.27
	54 261	63 292	9 031	14.27
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE				
48600000 Charges constituées d'avance	1 590	905	685	75.63
	1 590	905	685	75.63
Total III	162 563	120 385	42 178	35.04
TOTAL GENERAL	172 872	131 950	40 922	31.01

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2016	12 31/12/2015	Euros	%
CAPITAL				
10100000 Capital	20 000	20 000		
RESERVE LEGALE				
10610000 Réserve légale	1 528	100	1 428	NS
AUTRES RESERVES				
10680000 Autres réserves	1 528	100	1 428	NS
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)				
	26 844	7 711	19 133	248.13
	26 844	7 711	19 133	248.13
	32 286	28 561	3 726	13.05
Total I	80 658	56 372	24 287	43.08
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES				
45510000 Compte Courant Binivignat	89	89		
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES				
40100000 Fournisseurs	30 591	18 692	11 900	63.66
40810000 Fournisseurs - Facture non par	24 578	1 460	23 117	NS
	6 014	17 231	11 217	65.10
DETTES FISCALES ET SOCIALES				
42820000 Congés à payer	61 452	53 798	7 653	14.23
43100000 Sécurité sociale	6 587	4 683	1 904	40.66
43700000 Retraite Apicil	21 788	21 151	637	3.01
43720000 Prévoyance	6 288	6 185	103	1.67
43730000 Mutuelle Apicil	545	548	3	0.55
43820000 Charges sociales s/ congés pay	1 145	721	424	58.81
43860000 Etat - Autres charges à payer	2 761	1 966	795	40.43
44520000 Tva intracommunautaire	2 381	1 811	570	31.44
44550000 Tva à décaisser	276	276		
44562000 Tva déductible sur immos	5 298	8 525	3 227	37.85
44572000 Tva collectée à 20 %	986		986	
44573000 Tva collectée à 10 %	11 455	7 593	3 863	50.88
44583000 TVA à régulariser	1 738	340	1 399	411.96
AUTRES DETTES				
41100000 Clients	82	3 000	2 918	97.27
46730000 Note de frais Juillet	25	3 000	3 000	100.00
46740000 Note de frais Flora Saighi	56		56	
Total IV	92 214	75 579	16 635	22.01
TOTAL GENERAL	172 872	131 950	40 922	31.01

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2016	Exercice N-1 31/12/2015	Ecart N / N-1	
	Euros	Euros	Euros	%
PRODUCTION VENDEUR DE SERVICES	469 281	368 946	100 335	27.20
70610000 Prestations à 20 %	429 917	339 411	90 506	26.67
70620000 Prestations à 10 %	37 203	25 935	11 268	43.45
70630000 Prestations Exo	61	61	0	0
70800000 Activités annexes à 20 %	2 100	3 600	1 500	41.67
Chiffre d'affaires NET	469 281	368 946	100 335	27.20
REPRISES SUR DEPRECIATIONS, PROV. (ET AMORT.), TRANSF. DE CHARGES	5 881	3 433	2 448	71.32
79100000 Tickets restaurants	3 475	3 020	455	15.07
79110000 Avantage en nature véhicule	1 500	63	1 438	NS
79120000 Chèque vacances	600	350	250	71.43
79130000 Transfert de charge	305	0	305	0
AUTRES PRODUITS	18	2	20	948.11
75800000 Produits divers courants	18	2	20	948.11
Total des Produits d'exploitation	475 144	372 380	102 764	27.60
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	176 762	137 811	38 950	28.26
60410000 Sous-traitance	30 154	5 647	24 507	434.01
60600000 Carburant	2 794	425	2 369	556.97
60610000 Electricité	520	602	81	13.53
60630000 Petits équipements	3 403	4 927	1 524	30.93
60640000 Fourniture administrative	2 184	3 132	948	30.27
61200000 Crédit bail C3 - VU	3 561	0	3 561	0
61300000 Location véhicule Poncuel	1 542	3 277	1 735	52.95
61310000 Location immobilière Bron	15 000	15 000	0	0
61311000 Location immobilière Drumettaz	6 000	6 000	0	0
61320000 Location mobilière	3 670	4 011	341	8.50
61400000 Charges locatives	1 800	1 766	34	1.93
61500000 Maintenance Informatique	2 969	1 416	1 553	109.64
61510000 Maintenance Copieur	1 218	2 264	1 046	46.20
61520000 Maintenance Immobilière	65	64	1	2.13
61530000 Entretien Mat. de Transport	275	0	275	0
61600000 Assurance	31 817	35 858	4 041	11.27
61800000 Documentation	138	138	0	0
62220000 Honoraires Comptables	5 356	5 020	336	6.69
62230000 Honoraires Divers	545	222	323	145.50
62240000 Honoraires Juridiques	1 200	3 278	2 078	63.39
62270000 Frais d'actes	138	129	9	6.59
62310000 Publicité	700	0	700	0
62320000 Cadeaux clients	1 017	708	309	43.72
62510000 Frais de déplacement	13 806	8 820	4 986	56.53
62520000 Indemnités Kilométriques Binvi	20 473	16 334	4 138	25.34
62530000 Indemnités Kilométriques Vauze	13 429	11 339	2 091	18.44
62570000 Frais de restauration	8 705	4 764	3 941	82.72
62610000 Frais Postaux et telecom	3 030	1 991	1 038	52.15
62700000 Service bancaire	1 186	718	468	65.21
62800000 Cotisations diverses	68	100	32	31.67
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	5 066	4 377	689	15.75
63100000 Taxe d'apprentissage	1 165	886	279	31.49
63300000 Formation Professionnelle Cont	1 019	795	224	28.21
63510000 Taxe foncière	2 143	2 124	19	0.89

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2016	Exercice N-1 31/12/2015	Ecart N / N-1	
	Euros	Euros	Euros	%
63512000 CFE	739	572	167	29.20
SALAIRES ET TRAITEMENTS	175 928	133 728	42 200	31.56
64100000 Rémunération	169 763	130 279	39 484	30.31
64120000 Variation Congés payés	4 665	3 387	1 278	37.72
64140000 Avantage en nature véhicule	1 500	63	1 438	NS
CHARGES SOCIALES	74 521	59 925	14 596	24.36
64510000 Cotisations patronales urssaf	47 182	37 130	10 052	27.07
64520000 Cotisation patronales prevoyan	1 574	866	708	81.78
64530000 Cotisations patronales Retrait	13 155	10 381	2 774	26.72
64540000 Cotisations patronales asedic	4 584	3 200	1 384	43.26
64550000 Cotisations Patronales Muniell	3 071	504	2 567	509.08
64580000 Variation ds charges à payer	1 966	1 412	554	39.21
64800000 Medecine du travail	706	0	706	0
64810000 Tickets restaurants	7 083	6 652	432	6.49
64820000 Chèques Vacances	2 691	1 590	1 101	69.21
64900000 Crédit Impôt Compétitivité	3 558	1 810	1 748	96.57
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	5 501	3 236	2 265	69.99
68110000 Dot. aux amort. incorp	637	142	495	348.35
68120000 Dotation amort biens corporell	4 864	3 094	1 770	57.21
AUTRES CHARGES	10	21	11	54.66
63800000 Frais divers courants	10	21	11	54.66
Total des Charges d'exploitation	437 787	339 099	98 689	29.10
Résultat d'exploitation	37 356	33 282	4 075	12.24
Résultat courant avant impôts	37 356	33 282	4 075	12.24
IMPOTS SUR LES BENEFICES	5 070	4 721	349	7.39
69500000 Impot société	5 070	4 721	349	7.39
Total des produits	475 144	372 380	102 764	27.60
Total des charges	442 857	343 820	99 038	28.81
Bénéfice ou perte (Produits - Charges)	32 286	28 561	3 726	13.05

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 172 872.09 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 469 281.00 Euros et dégageant un bénéfice de 32 286.42 Euros .

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016 .

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -
(PCG Art 831-I/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2016-07 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

PASSIF															Exercice N-1		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1			
															31/12/2015		31/12/2016		31/12/2015		Euros		%	
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 20 000)															20 000		20 000						
	Primes d'émission, de fusion, d'apport																							
	Ecart de réévaluation																							
	Réserves																							
	Réserve légale																			1 528		1 428		
	Réserves statutaires ou contractuelles																			100		NS		
	Réserves réglementées																							
	Autres réserves																			7 711		248.13		
	Report à nouveau																							
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)																							
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement																			28 561		13.05		
	Provisions réglementées																							
	Total I															80 658		56 372		24 287		43.08		
	Produit des émissions de titres participatifs																							
	Avances conditionnées																							
PROVISIONS	Total II																							
	Provisions pour risques																							
	Provisions pour charges																							
DETTES (I)	Total III																							
	Dettes financières																							
	Emprunts obligataires convertibles																							
	Autres emprunts obligataires																							
	Emprunts auprès d'établissements de crédit																							
	Concours bancaires courants																							
	Emprunts et dettes financières diverses															89		89						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours																							
	Dettes d'exploitation																							
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés															30 591		18 692		11 900		63.66		
Comptes de Régularisation	Dettes fiscales et sociales															61 452		53 798		7 653		14.23		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés																							
	Autres dettes															82		3 000		2 918		97.27		
	Produits constatés d'avance (I)																							
	Total IV															92 214		75 579		16 635		22.01		
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	Ecart de conversion passif (V)																							
																172 872		131 950		40 922		31.01		

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
Installations générales agencements aménagements divers	3 765		2 083
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	10 746		2 162
TOTAL	14 511		2 162
Prêts, autres immobilisations financières	1 500		
TOTAL	1 500		
TOTAL GENERAL	17 111		4 245

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			3 183	3 183
Installations générales agencements aménagements divers			3 765	3 765
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			12 908	12 908
TOTAL			16 673	16 673
Prêts, autres immobilisations financières			1 500	1 500
TOTAL			1 500	1 500
TOTAL GENERAL			21 356	21 356

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	146	637		783
Installations générales agencements aménagements divers	269	858		1 127
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	5 131	4 006		9 137
TOTAL	5 400	4 864		10 264
TOTAL GENERAL	5 546	5 501		11 047

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
			Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles	637			
Instal.générales agenc.aménag.divers	858			
Matériel de bureau informatique mobilier	1 664	2 342		
TOTAL	2 522	2 342		
TOTAL GENERAL	3 159	2 342		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Etat des provisions
Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	1 500	1 500	
Autres créances clients	102 776	102 776	
Personnel et comptes rattachés	5	5	
Impôts sur les bénéfices	2 028	2 028	
Taxe sur la valeur ajoutée	1 423	1 423	
Débiteurs divers	479	479	
Charges constatées d'avance	1 590	1 590	
TOTAL	109 802	109 802	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 3 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	30 591	30 591		
Personnel et comptes rattachés	6 587	6 587		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	34 908	34 908		
Taxe sur la valeur ajoutée	19 957	19 957		
Groupe et associés	89	89		
Autres dettes	82	82		
TOTAL	92 214	92 214		

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

	Catégorie	Mode	Durée
Oeuvres	Linéaire		5 ans
Matériel de bureau	Linéaire		3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire		3 à 5 ans

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	15 000
Total	15 000

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 014
Dettes fiscales et sociales	11 729
Total	17 742

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	1 590
Total	1 590

Variation des capitaux propres

Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	56 372
Affectation de résultat à la situation nette de l'AGO	28 560
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	84 932
Apports recus avec effets rétroactif à l'ouverture de l'exercice N	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	84 932
Variation en cours d'exercice	
Autres variations	8 000-
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	76 932
VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE	8 000-
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS OPERATIONS DE STRUCTURE	8 000-

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
Social	5 575
Divers	305
Total	5 880

ANNEXE

SOMMAIRE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales 4
Permanence ou changement de méthodes 4

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations 5
Etat des amortissements 5
Etat des provisions 6
Etat des échéances des créances et des dettes 6
Evaluation des immobilisations corporelles 6
Evaluation des amortissements 6
Produits à recevoir 7
Charges à payer 7
Charges et produits constatés d'avance 7
Variation des capitaux propres 7

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Transferts de charges 7

NA = Non Applicable NS = Non significative

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	31/12/2016	12	Total
Produits d'exploitation (I)					
Ventes de marchandises					
Production immobilisée					
Production vendue de biens	469 281		368 946		100 335 27.20
Production vendue de services					
Chiffre d'affaires NET	469 281		368 946		100 335 27.20
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation					
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges					
Autres produits			5 881 18		2 448 71.32
Total des Produits d'exploitation (I)			475 144		372 380 20 948.11 27.60
Charges d'exploitation (2)					
Achats de marchandises					
Variation de stock (marchandises)					
Achats de matières premières et autres approvisionnements					
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)					
Autres achats et charges externes *					
Impôts, taxes et versements assimilés	176 762		137 811		38 950 28.26
Salaires et traitements	5 066		4 377		689 15.75
Charges sociales	175 928		133 728		42 200 31.56
	74 521		59 925		14 596 24.36
Dotations aux amortissements et dépréciations					
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	5 501		3 236		2 265 69.99
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations					
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations					
Dotations aux provisions					
Autres charges	10		21		11 54.66
Total des Charges d'exploitation (II)	437 787		339 099		98 689 29.10
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	37 356		33 282		4 075 12.24
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun					
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					

(1) Dont produits affiliés à des exercices antérieurs
(2) Dont charges affiliées à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2016	12	31/12/2015	12	Ecart N / N-1 Euros %
Produits financiers					
Produits financiers de participations (3)					
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)					
Autres intérêts et produits assimilés (3)					
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges					
Différences positives de change					
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					
Total V					
Charges financières					
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions					
Intérêts et charges assimilées (4)					
Différences négatives de change					
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					
Total VI					
2. Résultat financier (V-VI)					
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	37 356		33 282		4 075 12.24
Produits exceptionnels					
Produits exceptionnels sur opérations de gestion					
Produits exceptionnels sur opérations en capital					
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges					
Total VII					
Charges exceptionnelles					
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion					
Charges exceptionnelles sur opérations en capital					
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions					
Total VIII					
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)					
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)					
Impôts sur les bénéfices (X)	5 070		4 721		349 7.39
Total des produits (I+III+V+VII)	475 144		372 380		102 764 27.60
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	442 857		343 820		99 038 28.81
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	32 286		28 561		3 726 13.05

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

3S CONCEPT INGENIERIE
Société par actions simplifiée au capital de 20 000 euros
Siège social : 8 Zone d'activité commerciale La Donnière 69970 MARENNES
795 108 935 RCS LYON

RAPPORT DE GESTION DE LA PRESIDENTE
Exercice clos le 31 décembre 2016

Madame Frédérique BINVIGNAT, Associée Unique et Présidente de la société 3S CONCEPT INGENIERIE, a, conformément aux dispositions de l'article L. 227-9 du Code de commerce, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016, établi le présent rapport de gestion sur la situation et l'activité de la Société durant l'exercice écoulé.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Au cours de l'exercice écoulé clos le 31 décembre 2016, l'activité de la Société a été la suivante :

La Société a poursuivi son activité avec succès et développe son activité conformément à ses prévisions ce qui lui a permis de réaliser un chiffre d'affaires en progression (27%).

Pour faire face au surcroît d'activité, la Société a eu recours à des sous-traitants et a embauché un salarié.

La Société a perçu 3 558 euros au titre du Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 décembre 2016, date de clôture de l'exercice, la société a transféré son siège social au 8 Zone d'activité commerciale La Donnière 69970 MARENNES à compter du 24 mars 2017.

Activités en matière de recherche et de développement

Notre Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Les objectifs pour l'exercice en cours sont les suivants :

La Société souhaite poursuivre le développement de son activité.

Les perspectives d'avenir sont bonnes.

Endettement

Dettes à moins d'un an : 92 214 euros

Pas de dettes à plus d'un an.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Activité des filiales et participations

Notre société ne contrôle et ne détient aucune filiale.

Prises de participation ou prises de contrôle

Il n'a été procédé à aucune prise de participation ou prise de contrôle d'une autre société.

Cession de participations

Ne détenant aucune participation au capital social d'une autre société, la Société n'a procédé à aucune cession de participation.

Sociétés contrôlées

Notre société ne contrôlait aucune société au 31 décembre 2016.

Participations croisées

Néant.

RACHAT PAR LA SOCIÉTÉ DE SES PROPRES ACTIONS DANS LE CADRE DE LA PARTICIPATION DES SALARIES

Conformément aux dispositions des articles L. 225-208 et L. 225-211 du Code de commerce, nous vous précisons que dans le cadre de la participation des salariés nous avons procédé aux opérations suivantes :
Néant

PLAN D'OPTION ET DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D'ACTIONS

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-184 du Code de commerce, nous vous rendons compte dans un rapport spécial joint au présent rapport des conditions des plans d'option et de souscription ou d'achat d'actions consentis ainsi que de leur exécution au titre de l'exercice écoulé.

ÉMISSION D'ACTIONS GRATUITES

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-197-4 du Code de commerce, nous vous rendons compte dans un rapport spécial joint au présent rapport des conditions d'attribution d'actions gratuites.

ACTIONNARIAT SALARIE

Nous vous rappelons que :

- l'alinéa 2 de l'article L. 225-129-6 du Code de commerce prévoit la réunion tous les trois ans d'une Assemblée Générale Extraordinaire pour se prononcer sur un projet de résolution tendant à réaliser une augmentation de capital dans les conditions prévues aux articles L. 3332-18 à L. 3332-24 du Code du travail si les actions détenues par les salariés de la Société et celles qui lui sont liées représentent moins de 3 % du capital ;

- la Société n'est pas contrôlée au sens de l'article L. 233-16 du présent code par une société qui a mis en place, dans les conditions prévues au deuxième alinéa de l'article L. 3344-1 du Code du travail, un dispositif d'augmentation de capital dont peuvent bénéficier les salariés de la Société et que l'alinéa 2 précité est en conséquence applicable ;

- il s'agit du troisième exercice clos ;

- aucun salarié ne participe au capital ;

- il y aura donc lieu de statuer cette année postérieurement à l'assemblée générale d'approbation des comptes annuels de la Société, en application de l'article L. 225-129-6 du Code de commerce, sur une augmentation du capital social en numéraire réservée aux salariés adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise dans les conditions prévues aux articles L. 3332-18, L. 3332-19 et L. 3332-20 du Code du travail.

RESULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Les comptes annuels soumis à approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, le chiffre d'affaires s'est élevé à 469 281 euros contre 368 946 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 27,19%.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 5 863 euros contre 3 435 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 70,68%.

Le montant des achats et variations de stocks est nul comme pour l'exercice précédent.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 176 762 euros contre 137 811 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 28,26%.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 5 066 euros contre 4 377 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 15,74%.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 175 928 euros contre 133 728 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 31,55%.

Le montant des charges sociales s'élève à 74 521 euros contre 59 925 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 24,35%.

L'effectif salarié moyen à la clôture de l'exercice s'élève à 3 personnes contre 2 personnes à la clôture de l'exercice précédent.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 5 501 euros contre 3 236 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 69,99%.

Le montant des autres charges s'élève à 10 euros contre 21 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -52,38%.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 437 787 euros contre 339 099 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 29,10%.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 37 356 euros contre 33 282 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 12,24%.

Compte tenu d'un résultat financier nul (*comme pour l'exercice précédent*), le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à 37 356 euros contre 33 282 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 12,24%.

Après prise en compte :

- d'un impôt sur les sociétés de 5 070 euros contre 4 721 euros pour l'exercice précédent,

le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 32 286 euros contre un bénéfice de 28 561 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de 13,04%.

Au 31 décembre 2016, le total du bilan de la Société s'élevait à 172 872 euros contre 131 950 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 31,01%.

Proposition d'affectation du résultat

Les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à approbation, font ressortir un bénéfice de 32 286 euros qui recevrait l'affectation suivante :

Bénéfice de l'exercice	32 286 euros
A la réserve légale	472 euros
<i>laquelle s'élève à la somme de 2 000 euros</i>	
Solde	31 814 euros
A titre de dividendes	8 000 euros
soit 4 euros par action	
Solde	23 814 euros
En totalité au compte "autres réserves"	23 814 euros
<i>Lequel s'élève à la somme de 50 658 euros</i>	

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 72 658 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter du 11 mai 2017.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016 éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 8 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Il est rappelé que les revenus distribués sont imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu et qu'ils font l'objet, conformément aux dispositions de l'article 117 quater modifié du Code général des impôts, d'un prélèvement forfaitaire obligatoire de 21 %, non libératoire, imputable sur l'impôt dû l'année suivante et, en cas d'excédent, restituable.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (*contribuables soumis à une imposition commune*). La demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année qui précède le versement.

De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Distributions antérieures de dividendes

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé que les dividendes distribués depuis la constitution de la Société ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2014 :

13 000 euros, soit 130 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 13 000 euros

Exercice clos le 31 décembre 2016 :

8 000 euros, soit 4 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 8 000 euros

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, il est précisé que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

En application des dispositions de l'article L. 227-10 du Code de commerce, il convient de rappeler qu'aucune convention n'est intervenue, directement ou par personne interposée, entre la société et son président, l'un de ses dirigeants, l'un de ses actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 % ou, s'il s'agit d'une société actionnaire, la société la contrôlant au sens de l'article L. 233-3 du même Code.

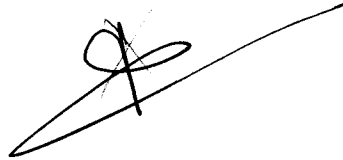
ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

Il convient d'indiquer qu'aucun mandat de dirigeant n'est arrivé à expiration.

REMUNERATION DE LA PRESIDENTE

Nous vous demandons de fixer la rémunération de la Présidente.

Fait à LYON
Le 3 mai 2017
La Présidente
Frédérique BINVIGNAT

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'F' and 'B' intertwined, followed by a long horizontal stroke.

3S CONCEPT INGENIERIE
Société par actions simplifiée au capital de 20 000 euros
Siège social : 140, avenue Franklin Roosevelt, 69500 BRON
795 108 935 RCS LYON

DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 11 MAI 2017

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT de l'exercice clos le 31 décembre 2016

DEUXIEME DECISION

L'Associée Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de 32 286 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	32 286 euros
A la réserve légale <i>laquelle s'élève à la somme de 2 000 euros</i>	472 euros

Solde	31 814 euros
A titre de dividendes soit 4 euros par action	8 000 euros

Solde	23 814 euros
En totalité au compte "autres réserves" <i>Lequel s'élève à la somme de 50 658 euros</i>	23 814 euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 72 658 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter du 11 mai 2017.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016 éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 8 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Il est rappelé que les revenus distribués sont imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu et qu'ils font l'objet, conformément aux dispositions de l'article 117 quater modifié du Code général des impôts, d'un prélèvement forfaitaire obligatoire de 21 %, non libératoire, imputable sur l'impôt dû l'année suivante et, en cas d'excédent, restituable.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (*contribuables soumis à une imposition commune*). La demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année qui précède le versement.

De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Adoptée par l'Associée Unique le 11 mai 2017

Certifié conforme
La Présidente

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'X' or 'E' shape followed by a long horizontal stroke.